

## CLASSES CHAM – Conservatoire à Rayonnement Départemental /Groupe Scolaire Albert BAYET – VALENCE

Chaque année, des parents d'élèves peuvent faire la demande, pour leur enfant, d'une pré-inscription en **Classe à Horaires Aménagés Musicale** (CHAM).

### Que sont les Classes à Horaires Aménagés Musicales ?

Les Classes à Horaires Aménagés Musicales permettent aux élèves d'élémentaire (puis du collège) particulièrement motivés par les activités musicales de recevoir, dans le cadre scolaire, un enseignement complémentaire à l'enseignement général, dispensé par des professeurs du conservatoire. Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

La complémentarité de l'enseignement scolaire général et de l'enseignement musical est assurée par un travail en partenariat des professeurs d'école et des professeurs du conservatoire. Des objectifs communs sont fixés dans le projet d'école.

Il ne s'agit en aucun cas d'une orientation. Tous les élèves des classes CHAM ont accès aux filières de l'enseignement général et technologique à l'issue du collège où ils peuvent également poursuivre l'enseignement en classe CHAM.

### Admission en Classe à Horaires Aménagés Musicale ?

Une commission se réunit pour examiner les demandes d'admission (en mai). Elle est présidée par Monsieur le Directeur des Services Académiques de l'Education Nationale ou son représentant et rassemble des représentants de l'Education Nationale, des établissements d'enseignement musical, du service de la vie scolaire, des parents d'élèves. La liste des élèves retenus est établie par la commission qui évalue les dispositions musicales de l'élève, sa motivation, ses choix instrumentaux ainsi que les capacités d'accueil dans la classe.

### Comment pré inscrire un élève en CHAM ?

Le tableau ci-dessous récapitule toutes les étapes de l'admission en classe CHAM. Les familles sont invitées à prendre contact avec le Conservatoire pour de plus amples renseignements.

Écoles et collèges	Établissement partenaire	Démarche de pré-inscription	procédure	Réunions d'information
<p><b>Groupe Scolaire Albert BAYET</b></p> <p>8, place du 11 novembre 26000 VALENCE 04 75 43 02 82</p>	<p>CHAM à dominante instrumentale, à partir du CE1</p> <p>Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Valence-Agglomération Sud Rhône Alpes Site de Valence</p> <p>32, Avenue Georges Clémenceau 26000 Valence Tél. : 04 75 78 50 80</p>	<p style="text-align: center;"><b>Lundi 22 février 2021</b></p> <p>Dossier à retirer au secrétariat du conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Valence-agglomération 32, av. G. Clémenceau - 26000 VALENCE Tél. : 04 75 78 50 80</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>au secrétariat de l'IEN VALENCE Rhône</p> <p>Direction des Services Départementaux de l'éducation Nationale Place Louis le Cardonnal, 26000 Valence 04 75 82 35 00</p> <p style="text-align: center;"><b>Vendredi 2 avril 2021</b></p> <p><b>Date limite de dépôt dossiers de candidature à retourner à :</b> <b>Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale –</b> <b>Secrétariat de l'IEN VALENCE Rhône</b></p>	<p style="text-align: center;"><u>CHAM PRIMAIRE</u></p> <p>Test d'aptitude à la pratique de la musique / motivation pour les activités musicales.</p> <p style="text-align: center;"><b>Mercredi 28 avril 2021</b> <b>De 8h30 à 13h00</b></p> <p>au Conservatoire de Valence</p> <p>Les résultats de la commission d'admission sont notifiés aux familles par courrier postal du Directeur académique <b>au plus tard le 31 mai 2021</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Élémentaire et Collège :</b> <b>Lundi 22 février 2021 de 18h à 20h</b></p> <p>Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Valence-Agglomération Sud Rhône Alpes</p> <p>Site de Valence 32, Avenue Georges Clémenceau 26000 Valence Tél. : 04 75 78 50 80</p>
<p><b>Collège Jean Zay</b></p> <p>22, allée R. Mias 26000 Valence 04 75 78 40 01</p>		<p>Mentionner la demande CHAM sur le dossier d'inscription 6ème et demander au directeur de l'école actuelle de le préciser dans l'application Affelnet.</p>		
<p><b>Collège A. Malraux</b></p> <p>Avenue Georges Pompidou 26102 Romans Cedex Tel : 04 75 02 12 55 Fax : 04 75 05 91 97</p>	<p>CHAM à dominante instrumentale</p> <p>Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Valence-Agglomération Sud Rhône Alpes Site de Romans</p> <p>Cité de la Musique – 3 Quai Sainte-Claire 26100 Romans 04.75.02.26.42</p>	<p>Mentionner la demande CHAM sur le dossier d'inscription 6ème et demander au directeur de l'école actuelle de le préciser dans l'application Affelnet.</p>	<p style="text-align: center;"><u>COLLEGE</u></p> <p>Passage en commission</p> <p>A partir de la 6ème : l'enfant est évalué lors d'un test par le conservatoire.</p>	<p style="text-align: center;">Concert annuel</p> <p>Journées portes ouvertes</p> <p>Prendre contact avec le collège.</p>